



Responsable du pilotage stratégique et médico-économique de l'activité des établissements de santé

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FONCTION

La Guyane, 2^{ème} plus vaste région de France, est un territoire possédant de très forts leviers de développement. Les problématiques et enjeux liés à la pyramide des âges en évolution constante, à la densité hétérogène en font un territoire où les politiques de santé prennent tout leur sens.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane est un établissement public administratif de l'Etat créé le 1er avril 2010, doté de la personnalité civile et d'une autonomie financière.

L'ARS définit et implante les politiques de santé en région, régule l'offre sanitaire médico-sociale, garantit la veille et la sécurité sanitaire et contribue avec l'Assurance Maladie à la gestion du risque assurantiel.

L'établissement est composé de 75 collaborateurs répartis en 6 directions : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins (DOS), direction de l'autonomie (DA), direction des services comptables et financiers, et secrétariat général.

MISSIONS CLES

Au sein de la Direction de l'offre de soins, il/elle assure les missions suivantes :

- Stratégie de développement des établissements de santé et pilotage médico économique
- Mise en œuvre et gestion des autorisations sanitaires prévues au projet régional de santé

ACTIVITES PRINCIPALES

→ Stratégie de développement des établissements de santé et pilotage médico économique

- En lien avec le suivi des autorisations, du SRS et du plan santé Guyane 2025, suivre la mise en œuvre de la politique régionale relative au développement de l'offre de soins des établissements de santé (offre futur CHRU, déploiement hôpitaux de proximité...) en lien avec ses collègues du pôle

- Analyse du positionnement territorial des établissements et de leur activité (via le PMSI, en lien avec le service ou référent en charge du PMSI à l'agence), analyse des parts de marché, accès aux statistiques SNDS en lien avec l'assurance maladie.

→ **Autorisations sanitaires en lien avec le PRS 2018-2028 dont le schéma régional de santé**

- Appropriation et suivi de la réforme en cours des autorisations sanitaires, mise en place d'une veille juridique
- Mesure d'impact de la réforme sur les implantations actuelles et prévues dans les OQOS du SRS, notamment les nouvelles implantations créées dans le cadre du projet de CHRU de Guyane
- Suivi de la réalisation des OQOS (et modification en tant que de besoin) afin de garantir la mise en œuvre des priorités du PRS et la réduction des inégalités d'accès au système de santé
- Suivi de la CSOS : assurer le suivi de l'exécution du SRS (publication des bilans quantitatifs de l'offre de soins et ouverture des fenêtres de dépôt des demandes d'autorisations)
- Garantir la fiabilité juridique du processus autorisations sanitaires : respect des délais réglementaires, organisation interne, stabilisation des procédures, cohérence et robustesse des décisions dans une perspective de prévention des contentieux, définition des informations pertinentes à mettre à la disposition des établissements sanitaires
- Piloter l'ensemble des missions de l'ARS en matière d'autorisations sanitaires (autorisations, renouvellements, visites de conformité...)
- Contribuer à la gestion et la résolution de dossiers d'autorisations sanitaires complexes à forts enjeux en matière d'organisation de l'offre de soins (situation de caducité, regroupement d'établissements, fermeture de structures...)
- Veiller à une bonne articulation entre les autorisations d'activités de soins délivrées et les reconnaissances contractuelles à prévoir dans les CPOM des établissements de santé
- En tant que de besoin, contribution à la programmation financière relative à l'offre sanitaire.

SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Forte transversalité demandée en termes de compétences à la fois juridiques, financières et de capacité à exploiter les bases de données utiles dont le PMSI

PROFIL RECHERCHE

Poste ouvert aux directeurs d'hôpital (DH)

POUR EN SAVOIR PLUS

Joana GIRARD, directrice de l'offre de soins joana.girard@ars.sante.fr

Johannel SMOCK, responsable des ressources humaines johannel.smock@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique pour le 9 Décembre 2022 au plus tard à : ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr